

Image not found or type unknown



Statut agricole et activité

Par **Orions**, le **25/08/2016** à **10:06**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si avec un statut agricole : Activités de soutien à la production animale (0162Z). On peut monter une pension pour chevaux (paiement tous les mois pour surveillance, nourriture....) ou si un autre statut est plus approprié.

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Cordialement